

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	34
Représentés	8
Absent	1

Conseil Municipal

Séance du 25 juin 2025

Votes	
Pour	42
Contre	0
Abstention	0
N.P.P.V	0

Le mercredi 25 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le mercredi 18 juin 2025, s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

Décide à l'unanimité de :

Étaient présents :

M. Mmes. : Béatrice ALIROL, Thierry BALIAS, Stéphane BANCE, Malika BENKAHLA, Mathilde BEZACE, Kristian BOLLE-DALLIAH, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, El Arbi CHIRRANE, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Sabrina FONTAINE, Amandine FRANCISOT, Karim GARROUT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Bénédicte HACHE, Sébastien HUTIN, Ali ID ELOUALI, Lucie LANTERNIER, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Alain OMRANE, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Franklin Lambert POUUDY, Hacès SASU, Billy SOMSOUK, Moustapha THIAM,

Étaient représenté.e.s :

M. Hassan AOUMMIS pouvoir à Catherine DESPRÈS
Mme Hamida BOUGUEROUA pouvoir à Bénédicte HACHE
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER
M. Terence ESSONE MENGUE pouvoir à Fabien GUILLAUD BATAILLE
MME Hafida FADLI pouvoir à Yacin CHALBI
MME Martine FOURNIAUD pouvoir à Thierry BALIAS
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER
M. Walid SAYADI pouvoir à Moustapha THIAM

Étaient absent.e.s :

Sabrina DOS REIS

Secrétaire de séance :

Damien DESROCHES

O B J E T

**APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - EXERCICE 2025
BUDGET ANNEXE DES PARKINGS**

**APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - EXERCICE 2025
BUDGET ANNEXE DES PARKINGS**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget supplémentaire du budget annexe des Parkings...

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Amandine FRANCISOT,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2311.1 à 3, L 2312.1 à 4 et L 2313.1 et suivants,

Vu la délibération n°25.004 du 7 mars 2025 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'élaboration du Budget Primitif 2025,

Vu la délibération n°25.026 du Conseil municipal du 2 avril 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 25 juin 2025 approuvant le compte financier unique de l'exercice 2024,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 25 juin 2025 approuvant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Adopte le **budget supplémentaire** de l'exercice 2025 arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Reprise des résultats de 2024				
Restes à réaliser 2024 (= reports sur 2024)			192 797,51	
002 - Excédent de fonctionnement		3 653,42		
001 - Résultat d'investissement				170 443,57
1068-Affectation du résultat de fonct.				22 353,94
Inscriptions nouvelles				
Inscriptions nouvelles	3 653,42	0,00	0,00	0,00
Virement à la section d'inv.	0,00			
TOTAL BS 2025	3 653,42	3 653,42	192 797,51	192 797,51
			196 450,93	

ARTICLE 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 25 juin 2025

Pour extrait conforme,

Tonino PANDELO
Maire

Accusé de réception en préfecture
094219400223-20250701-25-057-BF
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025